

# Contrat d'apprentissage

## Objectif :

Obtenir une qualification sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

## Public

Jeunes de 16 à 25 ans révolus sauf cas particuliers et dérogatoires.

## Nature et durée du contrat

■ **Contrat à durée déterminée** de type particulier assorti d'une période d'essai de deux mois. Il est établi selon un modèle type CERFA FA 13a et soumis à enregistrement.

■ **De 1 à 3 ans** selon le cycle de formation (de 6 à 12 mois dans certains cas).

## Formation

■ Dispensée obligatoirement au **CFA en alternance** avec l'entreprise.

■ **Durée variable** selon le diplôme ou le titre préparé.

## Rémunération minimale

■ **Calculée en pourcentage du SMIC** (sauf dispositions plus favorables de la convention collective).

Elle varie en fonction de l'âge de l'apprenti et de l'ancienneté dans le contrat.

■ **Des dispositions spécifiques** sont prévues en cas de succession de contrats chez le même employeur ou avec un employeur différent.

Age	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année
16-17 ans	25%	37%	53%
18-20 ans	41%	49%	65%
21-25 ans	53%*	61%*	78%*

\*ou du salaire conventionnel de l'emploi occupé s'il est plus favorable

## Exonérations

■ **Entreprises de moins de 11 salariés** ou inscrites au répertoire des métiers ou au registre des entreprises (départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle) :

- exonérées des cotisations patronales d'origine légale ou conventionnelle imposées par la loi, sauf accident du travail et maladie professionnelle.

■ **Entreprises de 11 salariés et plus :**

- exonérées des cotisations patronales de sécurité sociale, sauf accident du travail et maladie professionnelle.

■ **Apprentis :** exonérés des cotisations salariales.

## Aides financières pour l'entreprise

■ **Une prime** dont le montant et les conditions d'attribution sont déterminés par le Conseil régional (minimum 1 000 €).

■ **Un crédit d'impôt** de 1 600 à 2 200 € par apprenti pour les entreprises dont la durée du contrat est d'au moins 1 mois (fiche avantages fiscaux apprentisages, disponible si besoin).

*A noter que les entreprises de plus de 250 salariés sont incitées à recruter en alternance 3% de leur effectif moyen annuel à défaut, elles doivent s'acquitter d'une surtaxe.*



Tout sur les écoles de la CCIV  
[www.ecoles.versailles.cci.fr](http://www.ecoles.versailles.cci.fr)



**CCI**

Chambre de commerce et d'industrie  
Versailles Val-d'Oise / Yvelines

# Quelques astuces pour être recruté



## La lettre de motivation

- Rédigez votre lettre à la main ou sur ordinateur
- Soignez la présentation
- Personnalisez le courrier en indiquant le nom de votre interlocuteur
- Faites des phrases courtes sur une page maximum
- En 2 lignes, montrez que vous connaissez l'entreprise et expliquez pourquoi elle vous intéresse
- En 2 lignes, listez vos qualités qui vous paraissent correspondre au profil du poste
- Demandez une rencontre, un entretien en fin de lettre
- Terminez votre courrier par une formule de politesse
- Utilisez des mots simples

## Le curriculum vitae

- Le CV doit être réalisé sur ordinateur
- Une page suffit
- Indiquez votre objectif en tête du CV
- Indiquez vos numéros de téléphone fixe et portable ainsi que votre adresse de messagerie électronique
- Choisissez une adresse e-mail classique (nom-prénom), évitez les pseudos
- Pensez à changer votre messagerie de portable si elle est fantaisiste ou humoristique

### Expérience professionnelle

- Détaillez les tâches effectuées, ne vous contentez pas de mentionner le poste occupé
- Organisez les de la plus récente à la plus ancienne
- Indiquez également les stages effectués

## L'entretien de motivation

### Les règles d'or

- Soignez votre apparence (cheveux coiffés, ongles bien nets...)
- Choisissez une tenue vestimentaire adaptée
- Arrivez à l'heure (environ 10 minutes avant l'heure fixée)
- Eteignez votre portable avant de commencer l'entretien
- Soyez poli, souriant, calme, positif
- Evitez de dire des mensonges

### Avant l'entretien

- Renseignez-vous sur l'entreprise
  - Que fait-elle ?
  - Quels produits propose-t-elle ?
  - Qui sont ses clients ?

Consultez son site internet

- Renseignez-vous sur le poste
  - Quelles sont les missions ?
  - Les qualités requises... ?

Consultez les fiches métiers de l'ANPE, de l'ONISEP ou du CIDJ

- Évaluez le temps de transport afin d'arriver à l'heure à l'entretien ([viamichelin.fr](http://viamichelin.fr) - [mappy.fr](http://mappy.fr) par la route, [transilien.fr](http://transilien.fr) - [ratp.fr](http://ratp.fr) pour les transports en commun)
- Préparez un dossier contenant 2 CV. Si vous recherchez un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, prévoyez une plaquette de l'école et les coordonnées de la personne à contacter

### Pendant l'entretien

- Saluez le recruteur et présentez-vous
- Regardez le recruteur dans les yeux lorsque vous lui parlez
- Soignez votre vocabulaire, évitez les termes familiers
- Répondez aux questions en argumentant de manière claire et précise (ne pas répondre par oui ou non, mais expliquer)
- A la fin de l'entretien, remerciez le recruteur de vous avoir reçu

### Exemples de questions auxquelles vous devez savoir répondre

- Pourquoi avoir choisi notre entreprise pour postuler ?
- Pourquoi choisissez-vous ce métier ?
- Quelles sont vos 3 qualités principales ?
- Quels sont vos points faibles ?

### En savoir plus :

Contactez les chargés de relations entreprises de votre école